



2 JOURS

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



Se repérer dans le droit de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Savoir analyser la situation dans l'entreprise. Maîtriser les différents moyens d'action des représentants du personnel.

Ce programme pourrait également être proposé sur une journée en se centrant sur la négociation.

PUBLIC

Tous les représentants du personnel qui auront à négocier ou à donner leur avis sur ces sujets.

TARIF

Formation uniquement en intra entreprise. Organisation sur mesure aux dates et au lieu de votre choix, en présentiel ou en visioconférence. Contactez-nous pour un devis personnalisé.

PRÉREQUIS

Aucun



100 %
des élus
recommandent
cette formation.

Indicateurs de résultats
détaillés sur notre site
internet

PROGRAMME

► CONNAÎTRE LE DROIT DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Lois sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Index de l'égalité professionnelle
- Accès des femmes aux postes de cadres dirigeants et aux instances dirigeantes (entreprises d'au moins 1000 salariés)
- Lois en matière de discriminations
- Lois en matière de violences sexistes et sexuelles

► IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES SOURCES D'INFORMATION

- Données externes
- Base de données économiques sociales et environnementales (BDESE)
- Expertises

► ANALYSER LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

- Analyser les informations sur la situation comparée des femmes et des hommes : emplois occupés, déroulements de carrière, écarts de rémunération, accès à la formation, etc.
- Utiliser avec prudence l'index de l'égalité professionnelle

► PRÉPARER LA NÉGOCIATION OBLIGATOIRE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

- Champ de la négociation et obligations à défaut d'accord
- Pistes de réflexion sur les mesures

► AGIR POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE EN CSE

- Formuler des propositions lors des consultations et rendre un avis
- Rôle de la commission égalité professionnelle
- Droit d'alerte contre les discriminations et les harcèlements
- Agir par les activités sociales et culturelles